



Département de l'économie, de l'énergie et du territoire  
Service de l'agriculture

Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung  
Dienststelle für Landwirtschaft



**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

Aux destinataires concernés

**Contact** Gérald Dayer ☎ 027 606 75 05  
gerald.dayer@admin.vs.ch

**Date** 16 décembre 2016

### **Révision de la loi cantonale sur l'agriculture et le développement rural** Mise en consultation

Madame, Monsieur,

Le Département en charge de l'agriculture du canton du Valais ouvre une procédure de consultation portant sur la mise à jour de la loi cantonale sur l'agriculture et le développement rural du 8 février 2007 (LcADR).

Les mesures proposées visent notamment à :

- Combats de reines : faciliter et accélérer le traitement des contestations lors des manifestations et combats organisés par la Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens (FSEH), en adéquation avec ses statuts.
- Améliorations structurelles : clarifier le mode d'approbation des projets d'améliorations structurelles réalisés par un syndicat d'amélioration foncière en conformité avec l'arrêt du Tribunal fédéral du 12 juin 2015 (cause 1C\_31/2015).
- Exécutions par substitution : clarifier quelle autorité est compétente pour mettre en œuvre, sur le terrain, les décisions du Département en la matière.

Nous attendons bien volontiers votre détermination pour le **lundi 6 février 2017**.

Vos remarques sont à adresser au Service de l'agriculture, Me Nathalie Negro-Romailler, Avenue Maurice-Troillet 260, Case postale 437, 1951 Châteauneuf-Sion ou par e-mail à [nathalie.negro-romailier@admin.vs.ch](mailto:nathalie.negro-romailier@admin.vs.ch).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Gérald Dayer**  
Chef de service

**Annexes** Message de la consultation  
1 tableau synoptique détaillé des modifications législatives (versions F+D)

